

PAR COURRIEL

Le 6 novembre 2019

Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse

N./d. : A1920-047

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information reçue le ou vers le 23 octobre 2019, visant l'obtention des renseignements suivants;

1. *Le nombre total détaillé par mois de temps supplémentaire obligatoire effectué par les salariés représentés par le SIIIAL-CSQ, par quart de travail, depuis octobre 2018 et jusqu'à ce jour, pour l'ensemble du CISSS de Laval;*
2. *Le nombre total détaillé par mois de temps supplémentaire obligatoire effectué par les salariés représentés par le SIIIAL-CSQ, par quart de travail, depuis octobre 2018 et jusqu'à ce jour, pour chacun des centres d'activités du CISSS de Laval;*

Vous trouverez ci-joint copie des documents présentant les informations requises.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Yves Majeau, avocat

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

YM/ym